



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

AY-10000 INVERT E

Réf. 5430440

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE AY-10000 INVERT E (réf. 5430440). L'appareil associe un moteur à essence quatre temps à un alternateur inverter à aimants permanents qui fournit un courant alternatif monophasé de 230 V ~ 50 Hz à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, ainsi qu'une sortie de 12 V en courant continu et des ports USB. Il est logé dans un capot insonorisé équipé de roues et d'une poignée rabattable, et dispose d'un centre de données numérique, d'un démarrage électrique par bouton-poussoir, d'un démarrage à distance au moyen des télécommandes sans fil fournies et d'un démarrage manuel par lanceur ; il peut être couplé en parallèle avec un second groupe identique.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le dans un endroit accessible au personnel appelé à l'utiliser. Si vous cédez ou revendez l'appareil, remettez-le accompagné de ce manuel et des télécommandes.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir de l'énergie électrique de manière provisoire à des outils, équipements de chantier, éclairages et appareils domestiques ou de loisirs, à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques.

Constitue notamment une utilisation non conforme :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans des garages, sous-sols, tentes, véhicules ou tout autre espace clos ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans dispositif de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des récepteurs triphasés, en 60 Hz ou dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du groupe.
- 4) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 5) L'utiliser sous la pluie ou la neige, en atmosphère explosive ou à proximité de matières inflammables.
- 6) Le coupler en parallèle avec des groupes d'un autre modèle ou avec des câbles non fournis par AYERBE.
- 7) Démarrer le groupe avec la télécommande sans avoir vérifié au préalable qu'il est installé conformément à ce manuel.
- 8) Modifier le régulateur de vitesse, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

L'inscription figurant sur le côté du capot (FIG. 1, n° 2) indique le modèle et la puissance. Le numéro de série figure sur l'étiquette adhésive du capot. Pour toute demande d'information ou de pièces détachées, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène, télécommandes et accessoires (voir « Accessoires fournis »). Le groupe pèse 98 kg : n'essayez pas de le soulever seul. Sortez-le du carton à l'aide de moyens mécaniques adaptés ou à quatre personnes, en le tenant par les poignées de transport (FIG. 2, n° 8) et par la base. Il est livré sans huile dans le moteur ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces détachées et modifications

Utilisez exclusivement des pièces détachées d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration « CE » de conformité, et transfère la responsabilité de ses conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	AY-10000 INVERT E
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5430440
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence, avec capot insonorisé
Puissance maximale	8 800 W
Puissance nominale	8 200 W
Tension / fréquence	230 V ~ 50 Hz, monophasé, onde sinusoïdale pure
Taux de distorsion harmonique (THD)	< 3 %
Prises de courant alternatif	2 prises schuko 230 V — 16 A et 1 prise CEE 230 V — 32 A, avec couvercle IP44
Protection de la sortie CA	Protecteur thermique de 16 A sur chaque prise schuko et disjoncteur général de 32 A
Sortie courant continu	12 V, avec protecteur thermique de 9 A
Ports USB	Type A et type C
Autres raccordements	Bornes de mise en parallèle, prise ATS et borne de mise à la terre
Centre de données	Heures de fonctionnement, tension, fréquence et charge, avec voyants et alarme d'huile
Système de démarrage	Électrique par bouton-poussoir, à distance par télécommande sans fil et manuel par lanceur
Télécommandes	2, sans fil à deux boutons (démarrage et arrêt), fournies
Batterie de démarrage	12 V — 10 Ah, au plomb-acide étanche (VRLA)
Capacité du réservoir	27 l
Autonomie à 75 % de charge	11 heures
Niveau sonore	91 dB(A) LWA · 67 dB(A) LpA à 7 m
Température ambiante maximale de travail	40 °C
Moteur	
Fabricant / modèle	KIOTSU KT 459
Type	Monocylindre quatre temps, OHV
Puissance	16 ch
Cylindrée	459 cm ³
Refroidissement / admission	Par air / atmosphérique
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	2,5 l/h
Huile moteur	SAE 10W-30 — API SJ ou supérieure
Capacité d'huile	1,2 l
Protection manque d'huile	Arrêt automatique du moteur
Bougie	NGK BPR7ES ou équivalente — écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes à froid	Admission 0,10–0,15 mm · échappement 0,15–0,20 mm

Caractéristique	AY-10000 INVERT E
Alternateur	
Type / excitation	Inverter / aimants permanents
Pôles	2
Classe d'isolation	H
Indice de protection	IP23
Tolérance de tension	± 1 %
Revêtement	Standard (sans imprégnation)
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	665 x 634 x 750 mm
Volume de l'emballage	0,31 m ³
Poids	98 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le groupe se compose d'un moteur à essence quatre temps refroidi par air et d'un alternateur inverter, logés dans un capot insonorisé. Le tableau de commande regroupe les commandes de démarrage, le centre de données, les protections, les prises de courant et les raccordements auxiliaires. Pour son déplacement, il dispose d'une poignée rabattable, de deux poignées de transport fixes et de deux roues.



FIG. 1 — Composants principaux



FIG. 2 — Face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Poignée rabattable	8	Poignées de transport
2	Inscription du modèle et de la puissance	9	Étiquette surfaces chaudes
3	Tableau de commande (FIG. 3)	10	Sortie d'échappement avec pare-étincelles
4	Étiquettes de sécurité	11	Poignée du lanceur
5	Grille de ventilation	12	Télécommandes (FIG. 4)
6	Roues	13	Étiquette de danger et d'huile moteur
7	Pieds d'appui	14	Batterie de démarrage

Le bouchon du réservoir de carburant se trouve sur le dessus du capot. Les trappes de maintenance latérales donnent accès à la bougie, au filtre à air et à l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge, ainsi qu'au couvercle d'inspection du bouchon de vidange d'huile.

Tableau de commande



FIG. 3 — Tableau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Centre de données	Afficheurs des heures de fonctionnement cumulées, de la tension et de la fréquence, et de la charge fournie
2	Voyants	Tension, fréquence et charge ; le voyant d'alarme d'huile s'allume lorsque le moteur s'arrête par manque d'huile
3	Interrupteur général (ON / OFF)	Relie la batterie au circuit de démarrage et au récepteur des télécommandes
4	Bouton ENGINE START / STOP	Démarrage et arrêt électriques du moteur (maintenez-le enfoncé)
5	Interrupteur de ralenti (ON / OFF)	ON : le régime moteur s'adapte à la charge (mode économique). OFF : régime maximal
6	Ports USB type A et type C	Charge d'appareils USB, avec couvercle de protection
7	Disjoncteur de 32 A	Protège la sortie en courant alternatif. Se réarme en l'enfonçant
8	Sélecteur moteur	OFF : moteur arrêté et arrivée de carburant fermée. CHOKE : starter pour le démarrage à froid. RUN : fonctionnement
9	Prise ATS	Raccordement du coffret d'inversion automatique AYERBE, avec couvercle de protection
10	Protecteur CC (9 A)	Protège la sortie 12 V. Son bouton ressort lorsqu'il se déclenche
11	Bornes de mise en parallèle	Raccordement du câble de parallèle à un second groupe identique
12	Prise 12 V CC	Sortie en courant continu pour la charge de batteries 12 V, avec couvercle de protection
13	Borne de mise à la terre (GND)	Raccordement du châssis du groupe à la terre
14	Protecteurs CA (16 A)	Un par prise schuko. Leur bouton ressort lorsqu'ils se déclenchent
15	Prises schuko 230 V ~ 16 A	Sorties en courant alternatif, avec couvercle de protection IP44
16	Prise CEE 230 V ~ 32 A	Sortie en courant alternatif, avec couvercle de protection IP44

Accessoires fournis

N°	Accessoire	Quantité
1	Manuel d'instructions	1
2	Clé à bougie	1
3	Tige de manœuvre de la clé à bougie	1
4	Tournevis	1
5	Entonnoir de remplissage d'huile	1
6	Télécommandes (FIG. 4)	2

Télécommandes

Le groupe est livré avec deux télécommandes sans fil, déjà appairées, qui permettent de démarrer et d'arrêter le moteur sans s'approcher du tableau de commande. Les télécommandes n'agissent que sur le moteur : le branchement et le débranchement des récepteurs doivent toujours se faire sur le groupe lui-même.



FIG. 4 — Télécommandes

Lettre	Élément	Fonction
A	Bouton ON (cadenas ouvert)	Démarré le moteur
B	Bouton OFF (cadenas fermé)	Arrête le moteur
C	Voyant de transmission	S'allume lors de l'appui sur l'un des boutons
D	Étiquette d'identification (ID)	Code de la télécommande. Notez-le avec le numéro de série du groupe

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez intégralement ce chapitre avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut provoquer des intoxications, des chocs électriques, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Mention	Signification
DANGER	Situation de danger imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour une utilisation correcte de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut tuer en quelques minutes. En cas de vertiges, de nausées, de maux de tête ou de faiblesse, sortez immédiatement à l'air libre et appelez les secours (112).
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans des habitations, garages, sous-sols, abris, tentes, véhicules ou caravanes, même portes et fenêtres ouvertes.
- 3) Orientez la sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10) à l'opposé des portes, fenêtres, entrées d'air et lieux où se trouvent des personnes, et placez le groupe sous le vent.
- 4) Avant de démarrer le groupe avec la télécommande, assurez-vous qu'il est installé à l'air libre, conformément à « Emplacement du groupe », et que personne ne se trouve près de la sortie d'échappement. Ne le démarrez pas à distance s'il a pu être déplacé dans un lieu clos.
- 5) Ne modifiez pas le système d'échappement.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit une tension dangereuse. Ne touchez pas de câbles dénudés, de fiches ou de prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les récepteurs avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni à proximité de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Utilisez des rallonges en parfait état, de section adaptée à la puissance et à la longueur, et prévues pour l'extérieur.
- 4) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur. Un retour de tension sur le réseau peut électrocuter les agents du distributeur d'électricité.
- 5) Lorsque le groupe alimente plusieurs récepteurs sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un coffret équipé d'une protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.
- 6) Ne branchez ni ne débranchez le câble de parallèle lorsque l'un des groupes est en marche.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, à l'écart des étincelles, flammes et sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essayez immédiatement tout débordement et attendez que le carburant s'évapore avant de démarrer.
- 3) Ne transportez pas et n'entrez pas le groupe avec de l'essence dans le réservoir à proximité de flammes, poêles, chauffe-eau ou appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 4) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de tout matériau combustible. Ayez toujours un extincteur à portée de main.
- 5) Ne faites pas fonctionner le groupe sans pare-étincelles ou avec un pare-étincelles endommagé.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes, pièces en mouvement, poids et démarrage à distance

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et un certain temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'entretenir.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe avec les trappes de maintenance ouvertes ou sans les protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Tirez sur le lanceur d'une main ferme : le retour brusque du cordon peut blesser la main ou le bras. Avant de démarrer, débranchez tous les récepteurs.

- 4) Lorsque l'interrupteur général est sur ON et le sélecteur moteur sur RUN, le moteur peut démarrer à tout moment depuis une télécommande. Placez le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF avant de faire le plein, de transporter, de nettoyer ou d'effectuer toute opération d'entretien, et chaque fois que le groupe n'est pas utilisé.
- 5) Rangez les télécommandes hors de portée des enfants et des personnes non autorisées, et ne les portez pas dans une poche où leurs boutons pourraient être enfoncés accidentellement.
- 6) Le groupe pèse 98 kg. Déplacez-le sur ses roues à l'aide de la poignée rabattable ; pour le soulever, utilisez des moyens mécaniques ou faites-vous aider, et ne le soulevez jamais par la poignée rabattable.
- 7) Lorsque vous travaillez avec deux groupes en parallèle, écartez-les d'au moins 50 cm : la chaleur de l'échappement de l'un peut déformer le capot de l'autre.

ATTENTION — Utilisation et conservation du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du groupe ni l'intensité des prises. Une surcharge peut endommager le groupe et les récepteurs branchés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, et ne l'inclinez pas pendant le fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.
- 3) N'obstruez pas les grilles de ventilation ni l'échappement, et n'y introduisez aucun objet. N'exposez pas le groupe à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd la sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre de façon anormale.
- 5) Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : le groupe fournit la tension et la fréquence correctes à son régime de régulation.
- 6) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des personnes adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Déballage

- 1) Posez le carton sur une surface ferme et plane et ouvrez-le entièrement.
- 2) Retirez les accessoires, les télécommandes et le matériel de protection, et vérifiez que la livraison est complète.
- 3) Sortez le groupe du carton à l'aide de moyens mécaniques adaptés ou à quatre personnes, en le tenant par les poignées de transport (FIG. 2, n° 8) et par la base.

Batterie

La batterie (FIG. 2, n° 14) est livrée installée. Avant le premier démarrage, vérifiez que ses câbles sont solidement raccordés et que le connecteur rapide est complètement emboîté ; s'il est livré débranché, retirez le collier de maintien et assemblez ses deux moitiés.

REMARQUE : La batterie alimente également le récepteur des télécommandes : si elle n'est pas raccordée et chargée, ni le démarrage électrique ni le démarrage à distance ne fonctionnent.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommagera de façon irréparable et annule la garantie.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Desserrez les vis et retirez la trappe de maintenance latérale.
- 3) Nettoyez le pourtour de l'orifice de remplissage et retirez le bouchon de remplissage avec jauge.
- 4) À l'aide de l'entonnoir, versez lentement de l'huile SAE 10W-30 de catégorie API SJ ou supérieure, jusqu'à 1,2 l au maximum.
- 5) Pour contrôler le niveau, essuyez la jauge, vissez-la complètement dans l'orifice, retirez-la et vérifiez que l'huile atteint le repère supérieur (H) sans le dépasser. Ne remplissez pas excessivement : un excès d'huile rend le démarrage difficile.
- 6) Revissez le bouchon avec jauge et remettez en place la trappe de maintenance.

REMARQUE : Le moteur est équipé d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme une période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps en temps et vidangez l'huile à la fin du rodage. Par températures ambiantes très basses ou très élevées, une huile SAE 5W-30 ou 10W-40, respectivement, peut être utilisée.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur, placez le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF et laissez refroidir le groupe. Faites le plein à l'air libre, dans un endroit bien ventilé.
- 2) Nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir, sur le dessus du capot, et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez d'essence sans plomb 95, propre et fraîche, contenant au plus 10 % d'éthanol (E5 ou E10). N'utilisez ni E15 ni E85 et ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Ne dépassez pas le repère rouge de niveau maximal situé dans la goulotte de remplissage, afin de permettre la dilatation du carburant.
- 5) Refermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké plus de 30 jours sans stabilisant et suivez la section « Remisage » si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt. N'ajoutez pas de produits nettoyants pour moteur ou carburateur dans le réservoir.

Mise à la terre

La borne de mise à la terre (FIG. 3, n° 13) est reliée au châssis du groupe et aux contacts de terre des prises de courant. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 4 mm². La mise à la terre des installations provisoires doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation électrique en vigueur.

Déplacement avec la poignée rabattable

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe et placez le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF.
- 2) Dépliez la poignée rabattable (FIG. 1, n° 1) en position de travail, inclinez légèrement le groupe sur ses roues et déplacez-le sur un sol ferme et sans dénivellation.
- 3) Une fois terminé, reposez le groupe sur ses pieds et repliez la poignée. Ne soulevez pas le groupe par la poignée rabattable et ne le déplacez pas dans des escaliers ou sur des pentes prononcées.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige.
- 2) Laissez un espace libre d'au moins 1,5 m de tous côtés, à l'écart des murs, des bâtiments et des matériaux combustibles, pour garantir le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'opposé des portes, fenêtres et entrées d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur de véhicules ni dans la benne d'une fourgonnette ou d'un camion.

Vérifications avant le démarrage

- 1) Contrôlez le niveau d'huile et de carburant, et vérifiez que la batterie est raccordée.
- 2) Vérifiez l'absence de fuites, de câbles lâches ou effilochés, de tuyaux de carburant fissurés et de pièces desserrées ou endommagées, ainsi que l'absence d'accumulation de débris.
- 3) Débranchez tous les récepteurs des prises du groupe et placez l'interrupteur de ralenti (FIG. 3, n° 5) sur OFF.
- 4) Vérifiez que le disjoncteur de 32 A et les protecteurs ne sont pas déclenchés, ainsi que l'état des rallonges et des récepteurs à brancher.

Démarrage électrique

- 1) Tournez le sélecteur moteur (FIG. 3, n° 8) sur CHOKE si le moteur est froid, ou sur RUN s'il est chaud.
- 2) Placez l'interrupteur général (n° 3) sur ON.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton ENGINE START / STOP (n° 4) jusqu'au démarrage du moteur, pendant 3 secondes au maximum. Si le moteur ne démarre pas, relâchez-le et attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai.
- 4) Si vous avez démarré avec le starter, ramenez le sélecteur sur RUN dès que le moteur tourne régulièrement.
- 5) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes avant de brancher les récepteurs.

Démarrage à distance avec la télécommande

- 1) Préparez le groupe comme pour le démarrage électrique : emplacement correct, niveaux contrôlés et récepteurs débranchés.
- 2) Tournez le sélecteur moteur sur RUN et placez l'interrupteur général sur ON.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton ON de la télécommande (FIG. 4, A) pendant environ 3 secondes. Le voyant de la télécommande (C) s'allume et le moteur démarre.
- 4) Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai. Moteur froid ou par basses températures, il peut être nécessaire de démarrer sur le groupe lui-même avec le starter.
- 5) Pour arrêter le moteur, maintenez enfoncé le bouton OFF de la télécommande (B) pendant environ 3 secondes.
- 6) En fin de journée, tournez le sélecteur sur OFF et placez l'interrupteur général sur OFF.

REMARQUE : La portée de la télécommande diminue en présence d'obstacles (murs, véhicules, structures métalliques) et lorsque la pile est usée. Si le groupe ne répond pas, rapprochez-vous ou vérifiez la pile de la télécommande. La télécommande ne branche ni ne débranche les récepteurs : avant de démarrer ou d'arrêter le moteur à distance, débranchez-les sur le groupe lui-même.

Démarrage manuel par lanceur

Si la batterie est déchargée, démarrez le groupe manuellement :

- 1) Tournez le sélecteur moteur sur CHOKE si le moteur est froid, ou sur RUN s'il est chaud.
- 2) Saisissez la poignée du lanceur (FIG. 2, n° 11), tirez lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez vigoureusement et rapidement.
- 3) Raccorppez la poignée lentement jusqu'à sa position ; ne la lâchez pas brusquement.
- 4) Moteur froid, donnez une seule traction en position CHOKE puis passez le sélecteur sur RUN pour les essais suivants : un excès de starter noie le moteur et encrasse la bougie.

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, ou démarre puis s'arrête, vérifiez que le groupe se trouve sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le fonctionnement lorsque le niveau est bas.

Branchement des récepteurs

- 1) Laissez le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez sur le centre de données (FIG. 3, n° 1) que la tension et la fréquence sont correctes.
- 3) Branchez les récepteurs monophasés 230 V ~ 50 Hz sur les prises de courant (n° 15 et 16), un par un en commençant par le plus puissant, récepteur éteint ; mettez-le ensuite en marche et laissez le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne branchez pas de récepteurs triphasés ni en 60 Hz. Ne dépassez pas au total la puissance nominale de 8 200 W ni l'intensité de chaque prise (16 A par prise schuko et 32 A pour la prise CEE). La puissance maximale de 8 800 W ne peut être utilisée que brièvement, par exemple lors du démarrage de moteurs électriques.
- 5) Pendant la période de rodage (5 premières heures), ne branchez pas de charges élevées.

Gestion de la puissance

De nombreux récepteurs équipés d'un moteur électrique (compresseurs, pompes, réfrigérateurs, climatiseurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance deux à trois fois supérieure à leur puissance de fonctionnement. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les récepteurs appelés à fonctionner simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser 8 200 W.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement du récepteur ayant le plus fort appel au démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser 8 800 W.
- 3) Si la plaque du récepteur n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : watts = volts x ampères.

Centre de données et interrupteur de ralenti

Le centre de données (FIG. 3, n° 1) affiche en permanence les heures de fonctionnement cumulées, la tension et la fréquence de sortie et la charge fournie. Les voyants (n° 2) indiquent la grandeur affichée et l'état de la charge ; le voyant d'alarme d'huile s'allume lorsque le moteur s'arrête par manque d'huile.

Lorsque l'interrupteur de ralenti (n° 5) est sur ON, le régime moteur s'adapte automatiquement à la charge branchée, ce qui réduit la consommation et le bruit ; à vide, le moteur passe au ralenti. Démarrez toujours le groupe avec l'interrupteur sur OFF et activez-le une fois le moteur stabilisé. Placez-le sur OFF lorsque vous branchez des récepteurs à fort appel au démarrage, lorsque vous avez besoin de la puissance maximale et chaque fois que vous travaillez en parallèle.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (FIG. 3, n° 12), protégée par son protecteur de 9 A (n° 10), permet de charger des batteries au plomb-acide de 12 V au moyen d'un câble de charge à pinces. Cette sortie n'est pas régulée : utilisez-la uniquement avec des batteries de 12 V.

- 1) Avant de raccorder le câble à une batterie montée sur un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Raccordez la pince rouge à la borne positive (+) et la pince noire à la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur avec l'interrupteur de ralenti sur OFF.
- 4) Une fois terminé, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries au plomb-acide dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un endroit ventilé, à l'écart des étincelles et des flammes, et protégez-vous les yeux et la peau. Ne démarrez pas le véhicule lorsque le câble de charge est raccordé.

Les ports USB (n° 6) permettent de charger téléphones, tablettes et autres appareils USB. Refermez leur couvercle lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Voyants et protections

- 1) Alarme d'huile (FIG. 3, n° 2) : si le voyant s'allume et que le moteur s'arrête, complétez le niveau d'huile avant de redémarrer. Si le niveau est correct et que le moteur s'arrête à nouveau, n'insistez pas et consultez le service technique AYERBE.
- 2) Protecteurs CA (n° 14) et CC (n° 10) : lorsqu'un protecteur se déclenche, son bouton ressort. Débranchez le récepteur, vérifiez la charge ainsi que l'état du récepteur et du câble, attendez quelques minutes et enfoncez le bouton pour le réarmer.
- 3) Disjoncteur de 32 A (n° 7) : il coupe la sortie en courant alternatif en cas de surcharge ou de court-circuit. Débranchez les récepteurs, réduisez la charge et réarmez le disjoncteur.

Fonctionnement en parallèle

Les bornes de parallèle (FIG. 3, n° 11) permettent de coupler deux groupes pour additionner leur puissance. Utilisez exclusivement deux groupes AY-10000 INVERT E et le câble de parallèle AYERBE, vendu séparément, et suivez également les instructions qui l'accompagnent.

- 1) Placez les deux groupes sur une surface ferme, plane et horizontale, espacés d'au moins 50 cm.
- 2) Les deux groupes étant arrêtés et sans récepteur branché, raccordez le câble de parallèle aux bornes des deux groupes en respectant les couleurs.
- 3) Placez l'interrupteur de ralenti sur OFF sur les deux groupes.
- 4) Démarrez l'un des groupes et attendez que sa sortie se stabilise. Démarrez ensuite le second groupe et attendez de même avant de brancher la moindre charge.
- 5) Branchez les récepteurs en commençant par le plus puissant, sans dépasser la puissance nominale cumulée des deux groupes ni l'intensité des prises et du câble de parallèle.
- 6) Pour terminer, débranchez les récepteurs, arrêtez les deux groupes et retirez le câble de parallèle. Pour travailler avec un seul groupe, le câble doit être retiré.

Prise ATS

La prise ATS (FIG. 3, n° 9) permet de raccorder le coffret d'inversion automatique AYERBE, qui démarre et arrête le groupe en fonction de la disponibilité du réseau. Groupe arrêté, ouvrez le couvercle de la prise et branchez-y le câble du coffret, puis suivez les instructions fournies avec le coffret. Maintenez le couvercle de la prise fermé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Arrêt du moteur

- 1) Éteignez et débranchez tous les récepteurs des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant environ deux minutes pour stabiliser les températures.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton ENGINE START / STOP (FIG. 3, n° 4) ou le bouton OFF de la télécommande (FIG. 4, B) pendant environ 3 secondes, jusqu'à l'arrêt du moteur.
- 4) Tournez le sélecteur moteur sur OFF (n° 8) et placez l'interrupteur général sur OFF (n° 3).

IMPORTANT : En cas d'urgence, tournez immédiatement le sélecteur moteur sur OFF. Laissez toujours le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé : vous éviterez ainsi tout démarrage involontaire depuis les télécommandes. N'arrêtez pas le moteur en plaçant le sélecteur sur CHOKE.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 300 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air, ainsi que de 1 % tous les 6 °C de température ambiante au-delà de 16 °C. Si vous utilisez habituellement le groupe au-dessus de 1 500 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le carburateur. Un groupe adapté à l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur risque d'être endommagé.

ENTRETIEN ET REMISAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les récepteurs, placez le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF et retirez le capuchon de la bougie afin d'éviter tout démarrage accidentel, y compris depuis les télécommandes.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : cela peut endommager le groupe et les récepteurs et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau, selon la première échéance atteinte, et réduisez-les lorsque le groupe travaille sous forte charge, à des températures élevées ou dans des environnements poussiéreux.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile et inspecter visuellement le groupe	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Nettoyer les abords des grilles de ventilation et de l'échappement	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Vidanger l'huile	Après 25 heures ou le premier mois
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Contrôler, nettoyer et régler la bougie	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Remplacer le filtre à air	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Remplacer la bougie	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Vérifier le fonctionnement des télécommandes et l'état de leurs piles	Tous les 12 mois
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois

* Opération réservée au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

REMARQUE : Vidangez l'huile tous les mois lorsque le groupe travaille sous forte charge ou à des températures élevées, et nettoyez le filtre à air plus souvent dans les environnements sales ou poussiéreux.

Vidange de l'huile

Vidangez l'huile moteur tiède, et non chaude, pour qu'elle s'écoule mieux.

- 1) Placez le groupe sur une surface ferme et horizontale.
- 2) Retirez la trappe de maintenance, nettoyez le pourtour de l'orifice de remplissage et retirez le bouchon avec jauge.
- 3) Retirez le couvercle d'inspection de l'huile, placez un récipient adapté sous le tuyau de vidange et dévissez le bouchon de vidange. Laissez l'huile s'écouler complètement.
- 4) Remettez en place le bouchon de vidange avec sa rondelle, serrez-le fermement et replacez le tuyau de vidange dans son logement.
- 5) Ajoutez 1,2 l d'huile SAE 10W-30 comme indiqué dans « Remplissage d'huile » et contrôlez le niveau avec la jauge.
- 6) Essayez tout débordement et remettez en place le couvercle d'inspection et la trappe de maintenance.
- 7) Remettez l'huile usagée à un collecteur agréé. Ne la déversez pas sur le sol ni dans les égouts.

ATTENTION : Évitez le contact de la peau avec l'huile moteur et lavez-vous à l'eau et au savon après l'opération.

Filtre à air

- 1) Retirez la trappe de maintenance.
- 2) Retirez le couvercle du filtre à air et sortez l'élément filtrant en mousse. Éliminez l'huile et la saleté à l'intérieur du boîtier.
- 3) Si l'élément est sale, lavez-le à l'eau tiède savonneuse, rincez-le et séchez-le avec un chiffon propre sans le tordre.
- 4) Imprégnez l'élément d'un peu d'huile moteur propre et essorez-le pour éliminer l'excédent. Remplacez-le s'il est endommagé ou ne peut pas être nettoyé correctement.
- 5) Remettez l'élément en place, montez le couvercle du filtre et reposez la trappe de maintenance.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air ou avec un élément sale ou endommagé : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougie

- 1) Retirez la trappe de maintenance et débranchez le capuchon de la bougie.
- 2) Nettoyez la saleté autour de la base de la bougie et déposez-la avec la clé à bougie fournie.
- 3) Contrôlez la bougie : remplacez-la si l'isolant est fissuré ou ébréché. Éliminez les dépôts des électrodes avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez que l'écartement des électrodes est compris entre 0,7 et 0,8 mm. Si nécessaire, réglez-le en pliant avec précaution l'électrode de masse. Le cas échéant, remplacez la bougie par une NGK BPR7ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution. Serrez-la avec la clé d'un demi-tour si elle est neuve, ou de 1/8 à 1/4 de tour si elle est réutilisée, et remettez le capuchon.
- 6) Reposez la trappe de maintenance.

REMARQUE : Une bougie mal serrée chauffe excessivement et peut endommager le moteur.

Pare-étincelles

- 1) Laissez refroidir complètement le moteur et le silencieux.
- 2) Retirez les vis qui fixent la plaque de sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10) et sortez la grille du pare-étincelles.
- 3) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.
- 4) Remettez la grille en place dans le silencieux et fixez-la avec la plaque et les vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles obstrué réduit les performances du moteur.

Jeu aux soupapes

Un jeu aux soupapes correct est essentiel pour la durée de vie du moteur. Le contrôle et le réglage doivent être effectués moteur froid et sont réservés au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié. Valeurs : 0,10 à 0,15 mm à l'admission et 0,15 à 0,20 mm à l'échappement.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles de ventilation.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.
- 3) Dégagez les grilles de ventilation à l'air comprimé basse pression (1,7 bar maximum) et vérifiez qu'elles ne sont pas obstruées.
- 4) Nettoyez les télécommandes avec un chiffon sec. Ne les mouillez pas et ne les exposez pas aux chocs ni aux températures extrêmes.

Piles des télécommandes

Si le voyant d'une télécommande (FIG. 4, C) ne s'allume pas lors de l'appui sur un bouton ou si la portée diminue nettement, ouvrez le boîtier en retirant ses vis et remplacez la pile par une pile du même type, en respectant la polarité indiquée dans son logement. Déposez la pile usagée dans un point de collecte des piles.

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement pendant le fonctionnement du moteur. Si le groupe est peu utilisé, démarrez-le régulièrement comme indiqué dans « Remisage ». Si la batterie ne parvient pas à démarrer le moteur, utilisez le lanceur.

Pour remplacer la batterie :

- 1) Sélecteur et interrupteur général sur OFF, accédez au logement de la batterie (FIG. 2, n° 14).
- 2) Débranchez d'abord le câble de la borne négative (-), puis celui de la borne positive (+), ou séparez le connecteur rapide.
- 3) Détachez la sangle de maintien et sortez la batterie.
- 4) Installez une batterie neuve au plomb-acide étanche de 12 V — 10 Ah et de mêmes dimensions, fixez-la avec la sangle et raccordez d'abord la borne positive (+), puis la négative (-).

AVERTISSEMENT : La batterie contient de l'acide sulfurique, corrosif et toxique, et ses bornes contiennent du plomb. Portez des gants et des lunettes de protection, tenez la batterie hors de portée des enfants et lavez-vous les mains après l'avoir manipulée.

Remisage

Si le groupe doit rester à l'arrêt, faites-le fonctionner au moins 30 minutes tous les 30 jours. Si ce n'est pas possible, préparez-le en fonction de la durée de remisage prévue.

Remisage jusqu'à un an :

- 1) Remplissez le réservoir d'essence fraîche et ajoutez un stabilisant de carburant.
- 2) Faites fonctionner le groupe sans récepteur pendant 10 à 15 minutes afin que le stabilisant circule dans tout le circuit.
- 3) Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir au moins 30 minutes.
- 4) Sélecteur sur OFF, placez un récipient adapté sous le tuyau de vidange du carburateur, desserrez la vis de vidange de la cuve et laissez s'écouler l'essence. Resserrez la vis.

Remisage de plus d'un an :

- 1) Moteur froid, vidangez l'essence du réservoir à l'aide d'un siphon non conducteur, à l'air libre.
- 2) Démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant, ou vidangez la cuve du carburateur comme indiqué ci-dessus.
- 3) Vidangez l'huile moteur.
- 4) Déposez la bougie, versez une cuillerée (5 à 10 cm³) d'huile moteur propre dans le cylindre et tirez lentement plusieurs fois sur le lanceur pour la répartir. Remontez la bougie.
- 5) Tirez lentement sur le lanceur jusqu'à sentir une résistance : les soupapes sont alors fermées, ce qui empêche l'humidité de pénétrer dans le cylindre.

Dans les deux cas, placez le sélecteur et l'interrupteur général sur OFF, nettoyez le groupe et rangez-le à l'horizontale, une fois refroidi, dans un endroit propre, sec et aéré, à l'abri du soleil, à l'écart des sources d'inflammation et en dehors des locaux habités. Rangez les télécommandes avec le manuel.

DÉPANNAGE

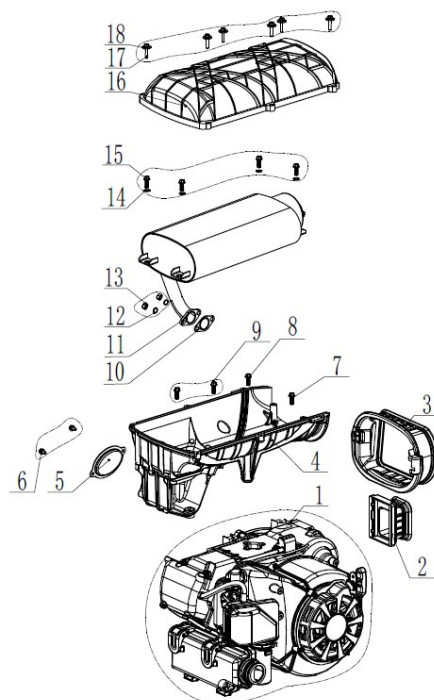
Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas, démarre difficilement ou s'arrête	Sélecteur moteur sur OFF	Tournez-le sur RUN, ou sur CHOKE moteur froid
	Manque de carburant, ou carburant ancien ou contenant de l'eau	Remplissez le réservoir ; si le carburant est ancien ou contient de l'eau, vidangez le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Niveau d'huile bas (voyant d'alarme d'huile)	Complétez le niveau et placez le groupe sur une surface plane
	Récepteurs branchés pendant le démarrage	Débranchez tous les récepteurs
	Filtre à air sale	Nettoyez ou remplacez le filtre
	Capuchon de bougie débranché ou bougie défectueuse	Rebranchez le capuchon ; nettoyez ou remplacez la bougie
	Moteur noyé par excès de starter	Placez le sélecteur sur RUN, attendez 5 minutes et réessayez
	Pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez la grille du pare-étincelles
	Filtre à carburant obstrué, soupapes ou compression défectueuses	Consultez le service technique AYERBE
Le démarrage électrique ne fonctionne pas	Interrupteur général sur OFF	Placez-le sur ON
	Batterie déchargée ou connexion lâche	Rechargez-la ou vérifiez les connexions ; utilisez le lanceur

Panne	Cause probable	Solution
Le groupe ne répond pas à la télécommande	Interrupteur général ou sélecteur sur OFF	Placez l'interrupteur sur ON et le sélecteur sur RUN
	Pile de la télécommande usée (le voyant C ne s'allume pas)	Remplacez la pile
	Télécommande hors de portée ou obstacles	Rapprochez-vous du groupe
	Télécommande non appairée	Consultez le service technique AYERBE
	Batterie du groupe déchargée	Rechargez-la ; utilisez le lanceur
Le moteur tourne à vide mais cale lors du branchement des récepteurs	Groupe surchargé	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Court-circuit dans un récepteur	Débranchez le récepteur défectueux
	Interrupteur de ralenti sur ON avec des récepteurs à fort appel au démarrage	Placez-le sur OFF
	Régime moteur trop bas ou défaut du circuit	Consultez le service technique AYERBE
Puissance insuffisante ou moteur instable	Charge excessive	Réduisez la charge
	Filtre à air sale ou pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez l'élément
	Carburant en mauvais état	Vidangez le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Carburateur incorrecte ou filtre à carburant obstrué	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension aux prises 230 V	Disjoncteur de 32 A ou protecteur CA déclenché	Réduisez la charge et réarmez le disjoncteur ou le protecteur
	Récepteur, fiche ou rallonge défectueux	Essayez un autre récepteur ; contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Défaut interne	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension à la prise 12 V	Protecteur CC déclenché	Réarmez le protecteur
	Connexion lâche ou câble endommagé	Vérifiez les connexions et le câble
Un protecteur ou le disjoncteur se déclenche à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou récepteur endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez le récepteur défectueux

VUE ÉCLATÉE

Les figures suivantes présentent la vue éclatée du groupe par ensembles. Pour commander une pièce détachée, indiquez le modèle, la référence AYERBE (5430440), le numéro de série du groupe, la lettre de l'ensemble, le numéro de repère et le code de la pièce.

Les repères portant le même code dans plusieurs ensembles correspondent à la même pièce. Les repères signalés « Non fourni séparément » ne peuvent être obtenus qu'avec l'ensemble complet.

A — Moteur et silencieux

FIG. 5 — Vue éclatée: moteur et silencieux

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20260-10250-00	Moteur complet	1
2	33015-00284-00	Manchon caoutchouc de sortie d'air du moteur	1
3	33015-00194-00	Manchon caoutchouc de sortie du silencieux	1
4	33014-02636-00	Déflecteur d'air inférieur du silencieux complet	1
5	33013-01440-00	Plaque de fermeture inférieure du silencieux	1
6	30101-00395-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
7	30101-00365-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
8	30101-00549-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
9	30101-00365-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
10	33048-00840-00	Joint de lumière d'échappement	2
11	20202-01207-00	Silencieux complet	1
12	30139-00036-01	Rondelle élastique	2
13	30121-00041-00	Écrou hexagonal	2
14	30136-00071-01	Rondelle plate	4
15	30101-00043-01	Vis à tête hexagonale à embase M8x20	4
16	33014-02450-00	Déflecteur d'air supérieur du silencieux complet	1
17	30101-00441-01	Vis à tête hexagonale à embase M6x10	6
18	30136-00112-01	Rondelle plate	6

B — Capotage et réservoir

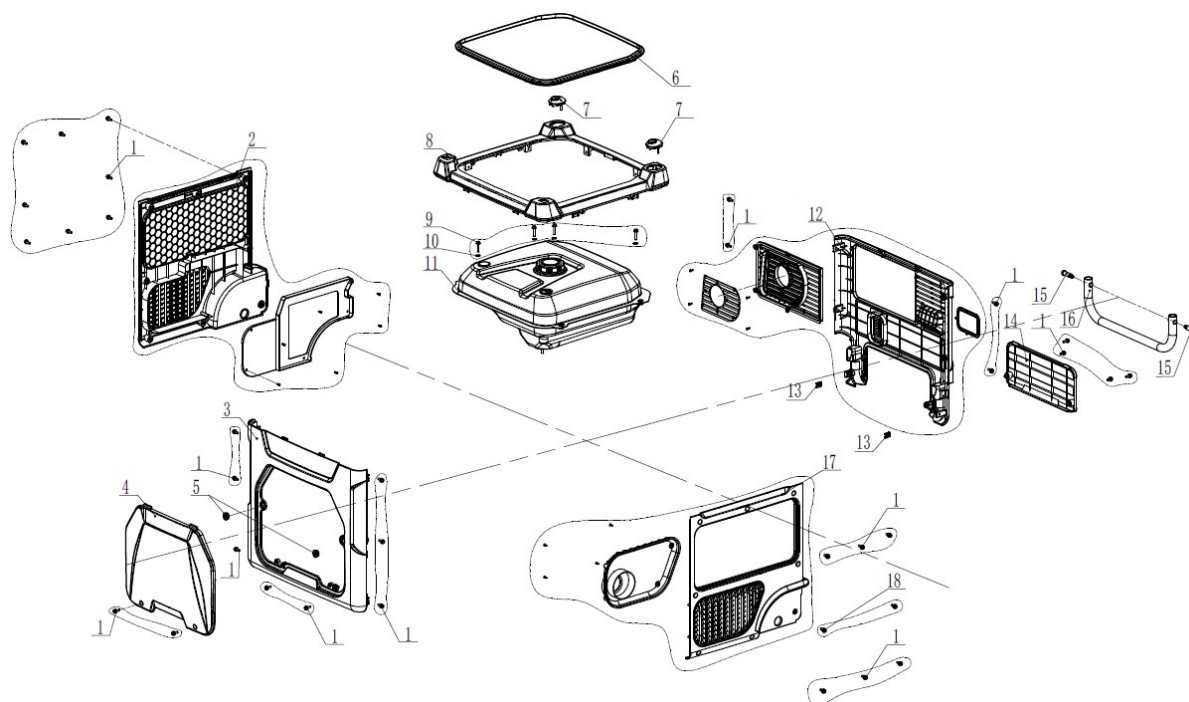
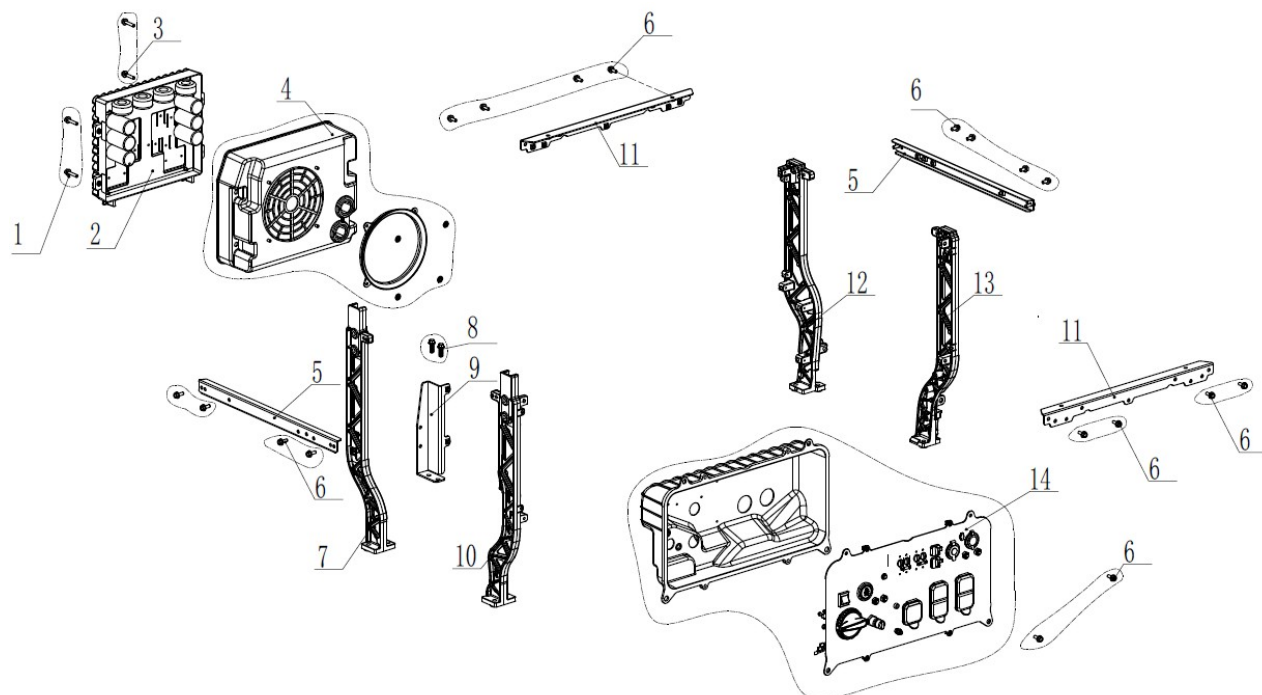
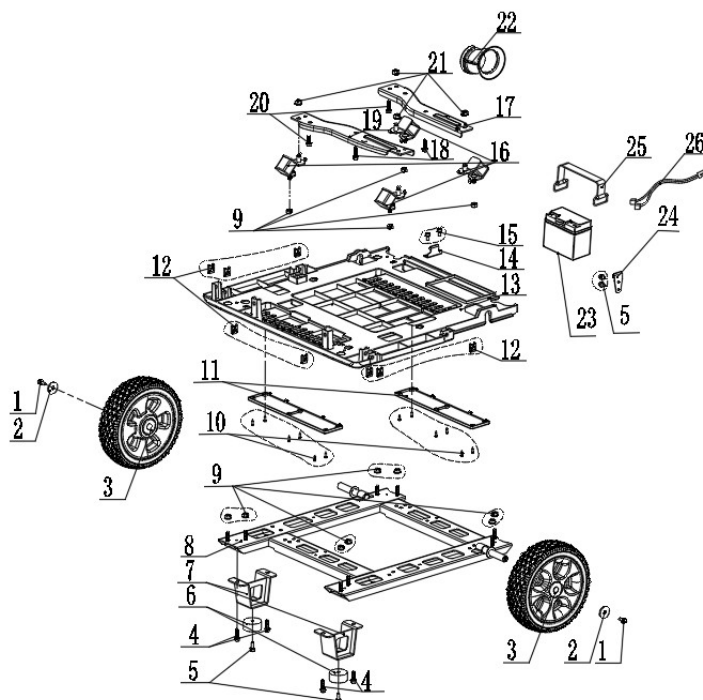


FIG. 6 — Vue éclatée: capotage et réservoir

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-01136-01	Vis à tête hexagonale à embase	28
2	33013-01495-01	Capot arrière complet	1
3	33013-01332-02	Panneau latéral gauche complet	1
4	33013-01497-03	Trappe de maintenance gauche	1
5	33015-00003-00	Manchon caoutchouc	2
6	33015-00286-00	Manchon caoutchouc du réservoir	1
7	33015-00289-00	Manchon caoutchouc d'étanchéité de la traverse supérieure	2
8	33013-01420-01	Capot supérieur du réservoir complet	1
9	30101-00407-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
10	30136-00112-01	Rondelle plate	4
11	20130-00725-02	Réservoir de carburant complet	1
12	33013-01496-01	Carter d'échappement complet	1
13	34024-00085-00	Écrou à clip	2
14	33013-01371-01	Couvercle d'inspection de l'huile complet	1
15	33580-00066-01	Goupille de fixation de la poignée	2
16	20135-00577-00	Tube inférieur de poignée complet	1
17	33013-01489-01	Capot avant complet	1
18	30101-01136-01	Vis à tête hexagonale à embase	2

C — Châssis et onduleur

FIG. 7 — Vue éclatée: châssis et onduleur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30125-00002-00	Écrou hexagonal à embase	2
2	20136-01126-00	Module onduleur	1
3	30101-00365-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
4	34021-00443-00	Déflacteur d'air de l'onduleur complet	1
5	20014-01040-00	Traverse	2
6	30101-00341-00	Vis à tête hexagonale à embase	18
7	20014-01033-00	Montant E	1
8	30125-00003-01	Écrou hexagonal à embase	2
9	20014-01038-00	Support de l'onduleur	1
10	20014-01034-00	Montant F	1
11	20014-01039-00	Support du réservoir de carburant	2
12	20014-01032-00	Montant B	1
13	20014-01031-00	Montant A	1
14	20114-11612-00	Tableau de commande complet	1

D — Base, roues et batterie

FIG. 8 — Vue éclatée: base, roues et batterie

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30100-00091-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
2	30136-00074-00	Rondelle plate	2
3	20134-00024-06	Roue complète	2
4	30101-00359-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
5	30101-00405-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	34030-00081-00	Tampon amortisseur en caoutchouc	2
7	33004-01647-00	Pied d'appui	2
8	33004-01648-00	Plaque d'appui	1
9	30125-00003-01	Écrou hexagonal à embase	12
10	30117-00010-01	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	12
11	33171-00443-00	Déflexeur anti-poussière	2
12	34024-00085-00	Écrou à clip	8
13	33013-01163-00	Plaque de base	1
14	20014-01037-00	Support de batterie	1
15	30101-01136-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
16	34030-00291-00	Silentbloc	4
17	33088-01096-00	Plaque de base droite du groupe moteur	1
18	30101-00492-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
19	33088-01095-00	Plaque de base gauche du groupe moteur	1
20	30101-00369-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
21	30125-00026-00	Écrou hexagonal à embase	4
22	33015-00288-00	Manchon caoutchouc d'entrée du filtre à air	1
23	31002-00180-01	Batterie	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
24	33577-00036-00	Support de batterie B	1
25	33015-00281-00	Sangle de maintien de la batterie	1
26	20196-05134-00	Faisceau de câblage	1

F — Poignée rabattable

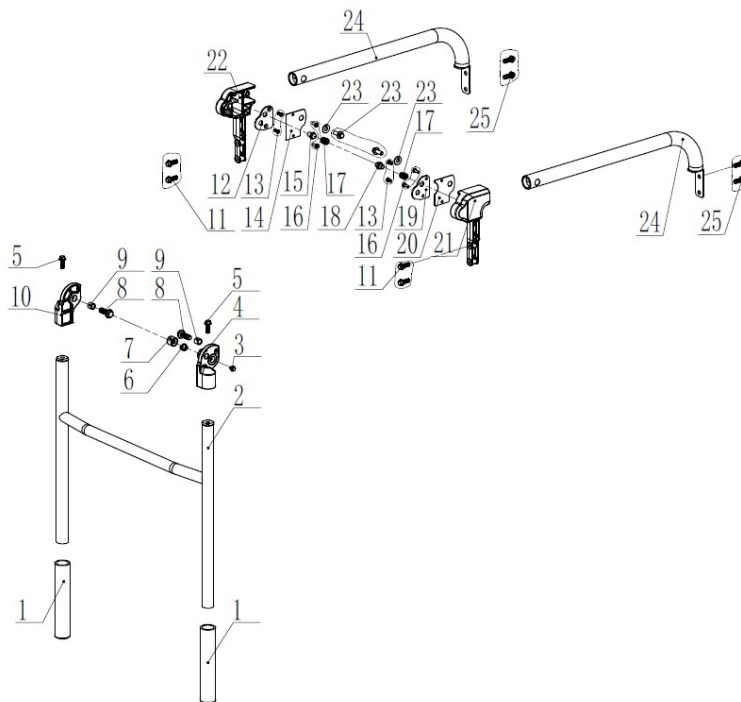


FIG. 9 — Vue éclatée: poignée rabattable

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33015-00318-00	Poignée caoutchouc	2
2	20135-00576-00	Tube de poignée complet	1
3	30101-00703-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
4	33593-00675-00	Support droit de la poignée	1
5	30114-00027-01	Vis à tête cylindrique à six pans creux	2
6	—	Non fourni séparément	
7	20172-00064-00	Bouton de déverrouillage de la poignée	1
8	30101-00562-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
9	34032-00350-01	Bague	2
10	33593-00676-00	Support gauche de la poignée	1
11	30101-00359-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
12	33004-01651-00	Cache du support gauche	1
13	30116-00045-01	Vis à tête fraisée cruciforme	4
14	33004-01790-00	Butée gauche de la poignée	1
15	33580-00079-00	Goupille de positionnement de la poignée	1
16	30116-00045-01	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	4
17	34015-00154-00	Ressort de verrouillage	1
18	33580-00080-00	Goupille de positionnement de la poignée	1
19	33004-01652-00	Cache du support droit	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
20	33004-01789-00	Butée droite de la poignée	1
21	33593-00677-00	Support droit du tube d'appui	1
22	33593-00678-00	Support gauche du tube d'appui	1
23	33015-00289-00	Manchon caoutchouc d'étanchéité de la traverse supérieure	2
24	33004-01649-00	Tube d'appui complet	2
25	30101-00359-01	Vis à tête hexagonale à embase M6x12	4

H-1 — Culasse

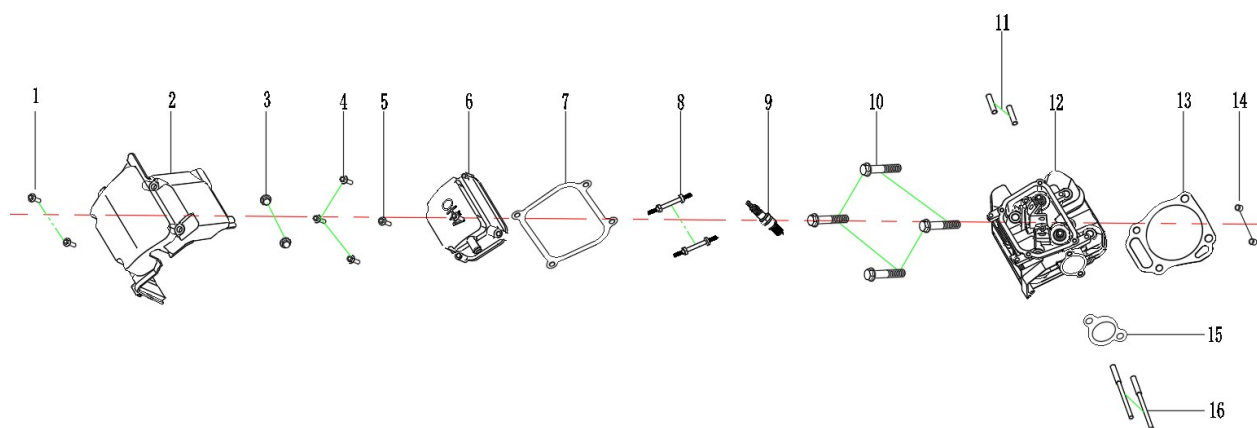


FIG. 10 — Vue éclatée: culasse

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30101-01083-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
2	34021-00458-01	Déflexeur d'air de culasse	1
3	30128-00011-01	Écrou frein nylon	2
4	30101-00349-01	Vis à tête hexagonale à embase	3
5	30101-00414-01	Vis à tête hexagonale à embase	1
6	20021-00128-02	Couvre-culasse complet	1
7	33048-00838-03	Joint de couvre-culasse	1
8	30110-00228-01	Goujon de support	2
9	20027-00019-00	Bougie	1
10	30101-00289-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
11	30110-00027-01	Goujon d'échappement	2
12	20023-00236-00	Culasse complète	1
13	33048-00837-00	Joint de culasse	1
14	34006-00007-01	Goupille de centrage	2
15	33048-00839-00	Joint d'admission	1
16	30110-00233-01	Goujon d'admission	2

H-2 — Carter

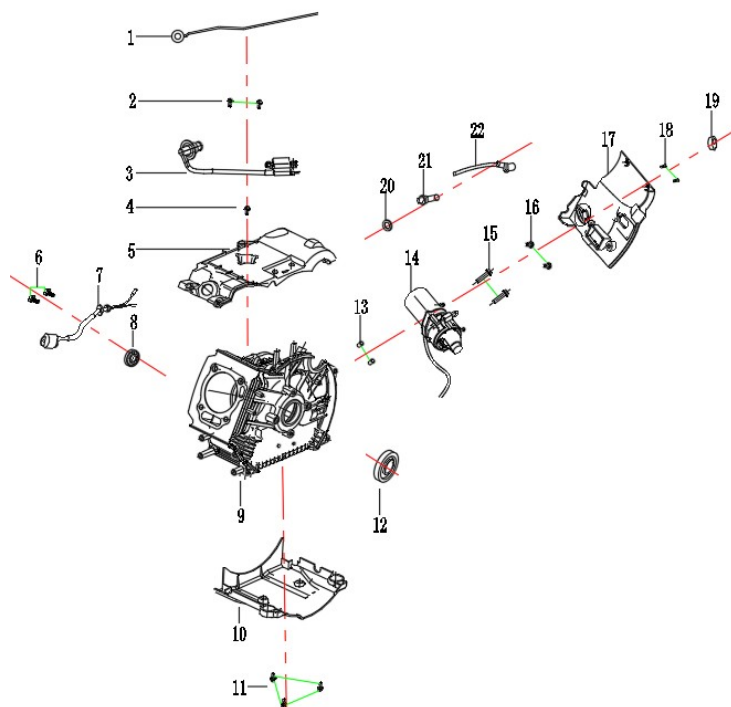


FIG. 11 — Vue éclatée: carter

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	31018-00029-01	Capteur de température	1
2	30101-00042-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
3	20028-00198-00	Module d'allumage	1
4	30101-00070-03	Vis à tête hexagonale à embase	1
5	34021-00456-01	Déflexeur d'air supérieur du carter	1
6	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
7	33247-00040-01	Capteur de niveau d'huile	1
8	30141-00136-00	Roulement rigide à billes	1
9	34011-00515-00	Carter	1
10	34021-00744-01	Déflexeur d'air inférieur du carter	1
11	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	3
12	34007-00012-01	Bague d'étanchéité	1
13	34006-00006-01	Goupille de centrage	2
14	20149-00224-01	Démarrreur électrique complet	1
15	30101-00461-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
16	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
17	34021-00743-01	Déflexeur d'air latéral du carter complet	1
18	30117-00010-01	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
19	33015-00294-01	Manchon caoutchouc de guidage d'air	1
20	30136-00080-01	Rondelle en aluminium	1
21	33001-00368-01	Bouchon de vidange d'huile	1
22	34023-00737-00	Tuyau de vidange d'huile complet	1

H-3 — Couvercle de carter et ventilateur

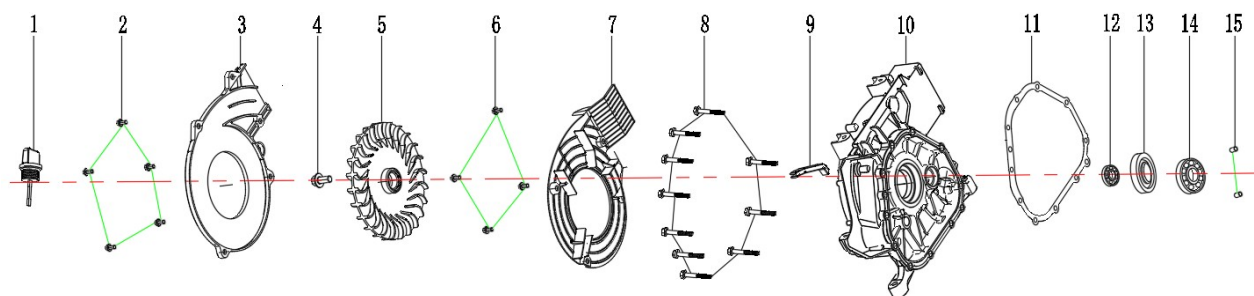


FIG. 12 — Vue éclatée: couvercle de carter et ventilateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20026-00095-01	Jauge d'huile	1
2	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	5
3	33171-00489-01	Couvercle arrière du ventilateur	1
4	30101-00490-00	Vis à tête hexagonale à embase	1
5	33155-00247-01	Ventilateur	1
6	30101-00342-01	Vis à tête hexagonale à embase	4
7	33171-00420-01	Plaque de séparation	1
8	30101-00370-00	Vis à tête hexagonale à embase	10
9	—	Non fourni séparément	
10	33129-00325-00	Couvercle de carter	1
11	33048-00836-00	Joint du couvercle de carter	1
12	30141-00135-00	Roulement rigide à billes	1
13	34007-00012-01	Bague d'étanchéité	1
14	30141-00136-00	Roulement rigide à billes	1
15	34006-00001-01	Goupille de centrage	2

H-4 — Vilebrequin, piston et bielle

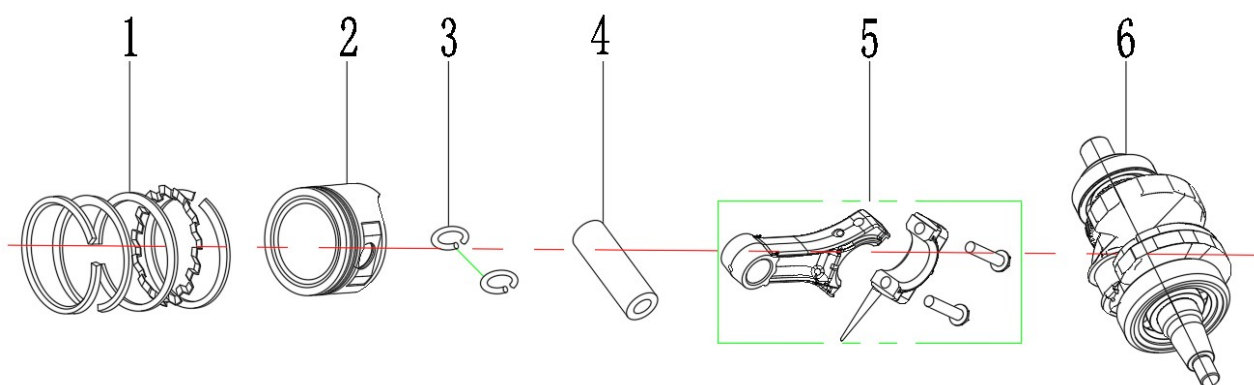


FIG. 13 — Vue éclatée: vilebrequin, piston et bielle

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20084-00011-00	Jeu de segments	1
2	34004-00018-00	Piston	2
3	30150-00023-00	Circlip d'axe de piston	1
4	34006-00075-00	Axe de piston	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
5	20008-00114-00	Bielle complète	1
6	20011-00480-00	Vilebrequin complet	1

H-5 — Arbre à cames et distribution

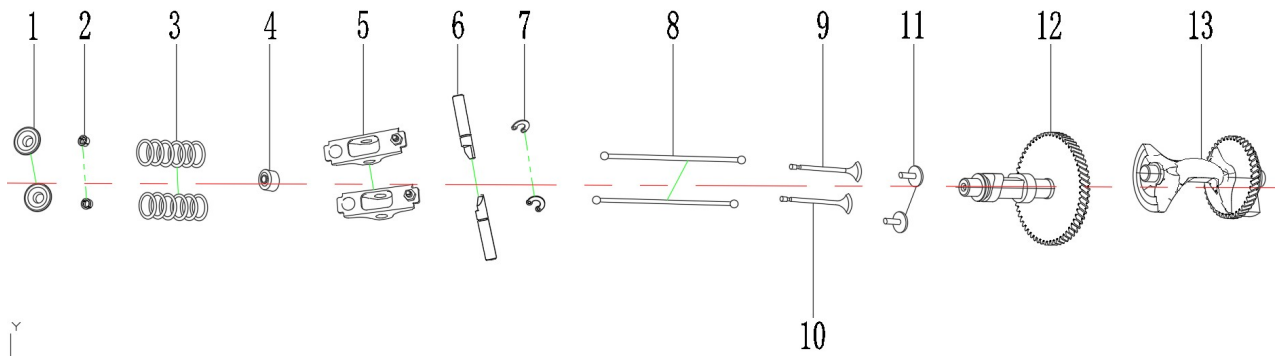


FIG. 14 — Vue éclatée: arbre à cames et distribution

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34016-00162-00	Coupelle de ressort de soupape	2
2	—	Non fourni séparément	
3	34015-00004-00	Ressort de soupape	2
4	34007-00001-01	Bague d'étanchéité	1
5	34019-00093-00	Culbuteur complet	2
6	34019-00090-00	Axe de culbuteur	2
7	30150-00066-00	Circlip pour arbre	2
8	34020-00085-00	Tige de culbuteur	2
9	34013-00178-00	Soupape d'échappement	1
10	34013-00177-00	Soupape d'admission	1
11	34008-00006-00	Poussoir de soupape	2
12	20012-00029-00	Arbre à cames complet	1
13	34033-00008-00	Arbre d'équilibrage	1

H-6 — Carburateur

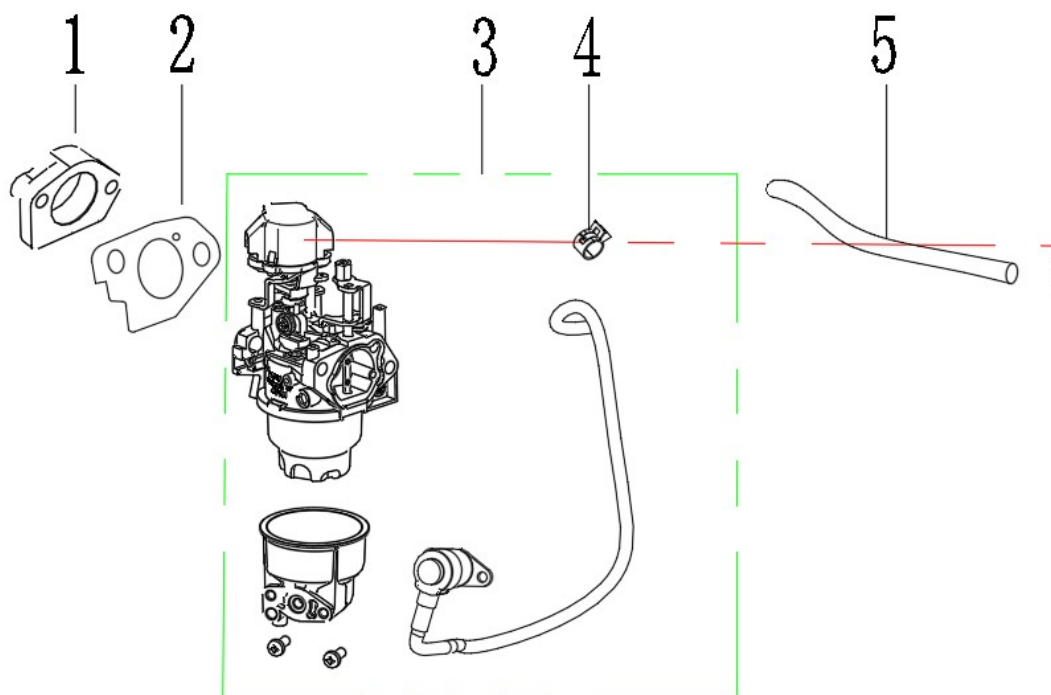


FIG. 15 — Vue éclatée: carburateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34012-00058-01	Pièce de liaison du carburateur	1
2	33048-00078-00	Joint du carburateur	1
3	20024-00626-00	Carburateur complet	1
4	34024-00022-00	Collier	1
5	34023-00504-00	Durite de carburant	1

H-7 — Lanceur

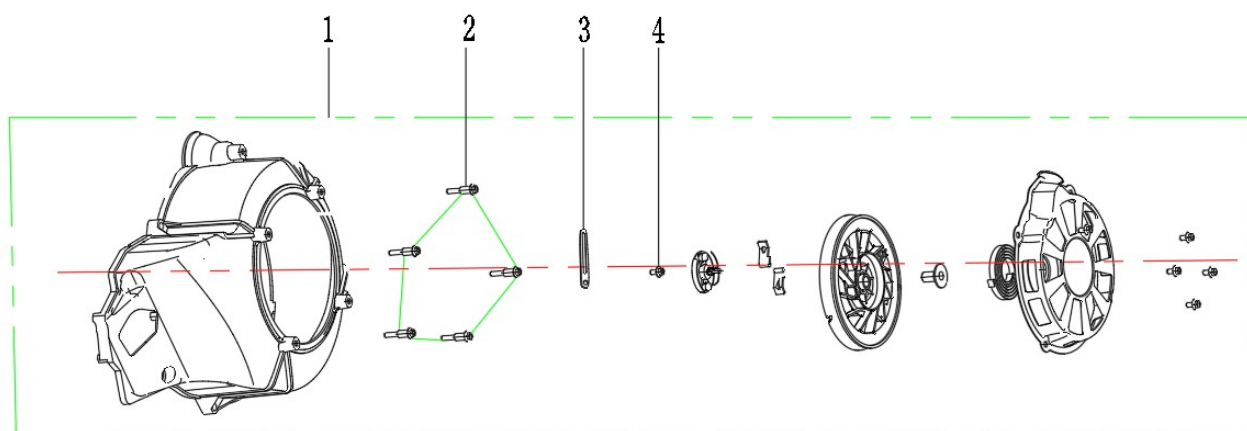


FIG. 16 — Vue éclatée: lanceur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20010-00529-03	Lanceur complet	1
2	30101-00408-00	Vis à tête hexagonale à embase	5
3	34024-00004-00	Serre-câble métallique	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
4	30101-00070-03	Vis à tête hexagonale à embase	1

H-8 — Stator et rotor de l'alternateur

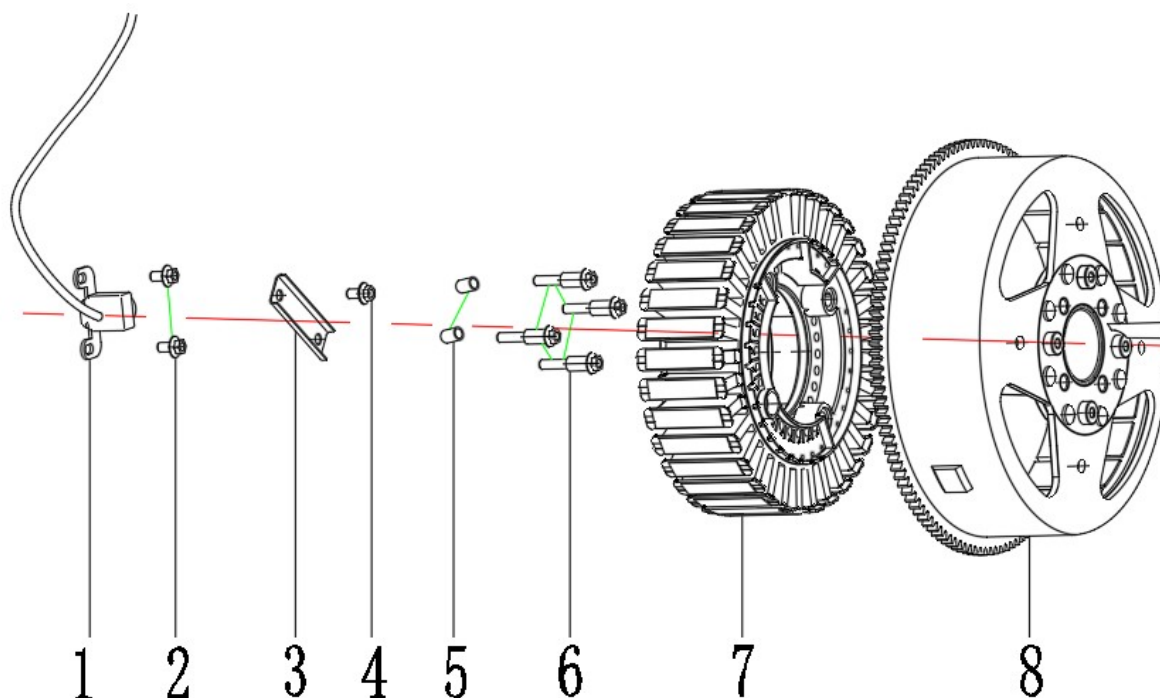


FIG. 17 — Vue éclatée: stator et rotor de l'alternateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20028-00185-00	Capteur d'allumage	1
2	30101-00042-01	Vis à tête hexagonale à embase	2
3	33593-00672-01	Plaque serre-câble	1
4	30101-00070-03	Vis à tête hexagonale à embase	1
5	34006-00006-01	Goupille de centrage	2
6	30113-00025-01	Vis à tête cylindrique à six pans creux	4
7	20005-00491-00	Stator de l'alternateur inverter	1
8	20006-00260-00	Rotor de l'alternateur inverter	1

H-9 — Filtre à air

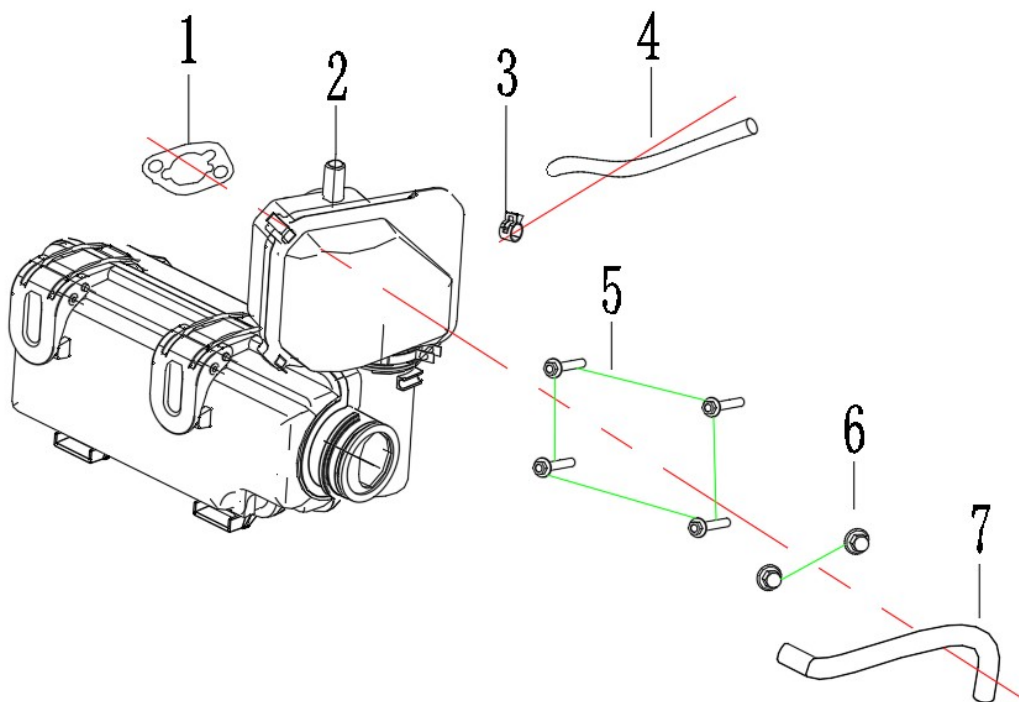


FIG. 18 — Vue éclatée: filtre à air

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33048-00893-00	Joint du filtre à air	1
2	20025-00269-01	Filtre à air complet	1
3	—	Non fourni séparément	
4	—	Non fourni séparément	
5	30101-00408-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	30125-00002-00	Écrou hexagonal à embase	2
7	34023-00492-01	Tuyau de reniflard	1

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Avant sa mise au rebut, vidangez le réservoir de carburant et l'huile moteur et remettez-les à un collecteur agréé.

La batterie du groupe et les piles des télécommandes doivent être retirées et remises à un point de collecte des batteries et piles conformément au règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur inverter, tableau de commande, centre de données, récepteur et télécommandes, câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un collecteur agréé, conformément à la directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale applicable. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises au recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, carburants, batteries, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:
AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.
C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
AY-10000 INVERT E — cód. 5430440**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 17 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz
Gerente / Manager / Gérant / Gerente